

Carcassonne, le 10 janvier 2003

56, Avenue Docteur Henri Gout
11816 Carcassonne
cedex 9
Téléphone
04 68 11 57 57
Fax
04 68 25 01 98
ce.ia11@ac-montpellier.fr

Débat sur l'école

Fiche 01 - Sujet : Quelles sont les *valeurs* de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Accueillir tout le monde

Une ambition certaine, toujours affichée, mais il reste encore à faire.

→ Pour les handicapés, par exemple, (il n'y a pas de lieu d'accueil pour les 3 à 6 ans)

L'école maternelle est un lieu où on peut valoriser le rôle des parents vis à vis de l'éducation de leurs enfants, où les enfants sont « à égalité » (c'est en CP que l'on rencontre l'échec)

Au plus vite les enfants sont en contact avec le « handicap », au plus les handicaps des adultes seront acceptés.

Ainsi la « valeur » de l'école s'ouvre sur une « valeur » de société

→ pour l'apprentissage de la langue française pour les non-francophones

Marc DEBLONDE
Chargé de mission
Tel : 04 68 11 57 59
Fax : 04 68 25 01 98

Fiche 02 - Sujet : Quelles doivent être les *missions* de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Trouver une sortie « positive » à tout le monde

→ d'une certaine façon, c'est indéniable, l'école a fait des progrès.
Avant, on était davantage « étiqueté », on suivait... ou on ne suivait pas !
On ne s'occupait pas trop des conditions matérielles de vie des élèves, on était sanctionné, « orienté » vers des « voies de garages »

→ les professeurs font davantage de « social » qu'avant

L'école a effectivement dû faire beaucoup d'efforts pour répondre à la « massification », à la durée de la formation.

Cette étape franchie, les questions d'aujourd'hui se sont renouvelées :

- ♦ On aimerait qu'au bout de tout ce temps passé à l'école, il y ait des « acquis de citoyenneté » qui ne se réduisent pas à l'acquisition d'un « socle commun » de savoirs disciplinaires.

Par exemple :

- avoir appris le respect des personnes, de la vie publique et de l'environnement,
- avoir développé un esprit critique,
- avoir associé l'idée de devoirs à celle de droits.

Si cet « apprentissage de citoyenneté » ne passe plus exclusivement par la famille, rien ne sert de se lamenter, mais au contraire il convient d'en prendre acte et d'agir dans ce sens.

Toutes les missions de l'école sont également «utiles » : apprendre, se former professionnellement, s'insérer dans la société économique....

Mais l'école doit s'obliger à ouvrir les yeux sur les élèves qui ne peuvent suivre ce parcours idéal :

- les lycéens qui sont obligés de travailler le soir, le week-end
- ceux qui ne tirent pas bénéfice de leur formation parce qu'occupant des emplois sous qualifiés
- les difficultés financières de tous ordres

Marc DEBLONDE

Chargé de mission

Tel . :04 68 11 57 59

Fax : 04 68 25 01 98



Fiche 18 - Sujet : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

- ♦ La décentralisation : le « bénéfice » (pour qui ?) n'est pas évident, ni démontré.

L'éclatement des équipes éducatives deviendrait inéluctable

Il ne faut pas oublier que la première des valeurs de l'école, la première richesse, c'est *son personnel* : *tout son personnel* (cf. 1^{ère} question)
C'est un véritable élément de sa richesse nationale.

C'est vers la *déconcentration* qu'il faut plutôt porter les efforts.

Il faudrait davantage ouvrir des possibilités d'expérimentation, donner de l'autonomie dans les décisions, de la liberté dans la mise en œuvre

L'actualité d'une décentralisation 2^{ème} étape devrait se traduire d'abord par une réflexion critique du fonctionnement propre de la « machine Education nationale », et ceci jusqu'à l'échelle des établissements pour que, par exemple, les projets d'établissement soient de véritables « mises en mouvement »